

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 35

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182875>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cè puchint orgolliào qu'avai tant forta mena
Que sé crayai prâo hiaut po tuteyî la lena.
Qu'étaï plliantâ prévond et din on boun-indrai !

Dièro n'a-t-on pas vu sovint tsezi dai râi ! ! L. C.

L'*Illustration* publie le piquant récit qu'on va lire sur la singulière industrie des commissionnaires en pèlerinage qui permettent aux personnes de l'aristocratie cléricale de pèleriner « à pied » par personne interposée, tout en restant bien tranquillement chez elle, tandis que le marcheur ou la marcheuse gagne son salaire sur les grands chemins et s'éreinte pour sauver leur âme.

« Par une belle après-midi du mois passé, je vis de loin, assise au pied d'un arbre, une femme causant avec un paysan debout devant elle. Quand je passai, elle se leva et son interlocuteur prit congé d'elle en la recommandant avec onction à la protection du bon Dieu. Ce souhait patriarcal me fit regarder avec curiosité celle à qui on l'adressait de si bonne foi, et mon attention fut attirée par l'énorme chapelet qui lui ceignait la taille. Son itinéraire la poussait dans la même direction que ma promenade, et nous nous trouvâmes marchant côte à côte. Elle ne tarda pas à entamer la conversation, dans une sorte de patois que je ne comprenais qu'à moitié. Elle commença par s'informer de la distance qui la séparait de Fontainebleau et me demanda si je connaissais sur la route quelque maison religieuse où elle pourrait passer la nuit. Je lui en indiquai une, et comme elle me remerciait, j'ajoutai :

- Vous allez sans doute en pèlerinage.
- Oui, répondit-elle, je vais au Puy-de-Dôme.
- A pied, comme cela?...
- Oui.

Et souriant de l'étonnement dont je ne pus me défendre : « Ah ! j'ai été bien plus loin l'année dernière, continua-t-elle, j'ai été à Lourdes ; pour venir de chez moi près d'Arras, et y retourner, il m'a fallu faire près de six cents lieues en trois mois ! L'année d'avant j'étais allée à la Salette. Je couche le long du chemin dans les couvents, dans les hospices, où l'on inscrit mon nom pour bien prouver que j'y suis passée.

— Pour prouver à qui ? Vous ne faites donc pas le pèlerinage pour vous !

— Non, bien sûr. J'emporte les commissions des personnes : des prières à dire, des médailles à faire bénir, des objets à acheter ; et il faut naturellement qu'on ait la preuve que j'ai été à pied jusqu'à Lourdes ou la Salette dire des prières, faire bénir des objets. Vous comprenez, il faut une garantie.

— Parfaitement ; mais qui donc vous envoie ainsi ?

— J'ai des prières à dire pour M^{me} la comtesse de *** ; M. le curé de X... m'a donné de l'argent pour lui rapporter des médailles ; Mgr d'*** m'a confié des objets à faire bénir.

De plus, j'ai des lettres pour aller voir, chemin faisant, des personnes qui me chargeront de leurs commissions.

Cette profession était une véritable révélation pour moi, et cette façon d'aller en pèlerinage par procuration me rappelait le vœu de ce marin au milieu d'une tempête :

« Sainte vierge Marie, sauve-moi du danger, et mon frère aîné se fera capucin ! »

Des gens vivent en remplaçant les autres dans bien des emplois, même, le cas échéant, pour se faire briser les os ; mais j'ignorais qu'il y eût des remplaçants pour la prière.

— Et il y a longtemps, demandai-je, que vous allez ainsi par les chemins ?

— C'est la quinzième année, répondit-elle ; je connais déjà pas mal de pays. On me dit : « On vous trouvera morte un jour dans les champs ! » Mais là ou autre part, qu'est-ce que cela fait ?

— Et vous allez toujours ainsi à pied ?

— Certes ! Je fais par jour six à sept lieues, quelquefois plus, quelquefois moins, cela dépend du chemin. J'ai fait parfois jusqu'à douze lieues. Voyez-vous, c'est à pied qu'il faut faire les pèlerinages.

Elle dit cela avec une pointe d'orgueil qui rappelait le sentiment du musulman qui revient de la Mecque, et me fit soupçonner qu'elle n'approuvait pas ces pèlerinages en chemin de fer, où l'on met les progrès de la science et de l'industrie au service de la dévotion, au lieu de s'en tenir aux us des anciennes croisades.

Nous arrivâmes ainsi à la Belle-Epine. La route de Fontainebleau s'étendait toute droite à perte de vue sur notre gauche.

Après avoir souhaité un heureux voyage à ma compagne, je la quittai.

Au sommet d'une petite levée de terre, je me retournai, et je suivis longtemps des yeux la bonne femme, courbée en avant, la robe retroussée, le parapluie à la main, qui continuait son chemin sur la route poudreuse. Et je me la représentais le lendemain, trotant encore, dix lieues plus loin, le surlendemain, la semaine suivante, trotant encore, trotant toujours, sorte de Juif Errant chargé des péchés d'autrui, et mon esprit se reportait sur ceux qui l'envoyaient, et, tranquillement assis dans leur fauteuil moelleux, faisaient pour leur salut six cents lieues en trois mois sur les jambes d'un autre...

L. MONNET.

AU MAGASIN MONNET

Rue Pépinet

Fournitures de bureaux, d'écoles et de dessin. — Papeterie fine. — Timbrage du papier en couleur. — Papier teinté pour peinture de fleurs. — Couleurs de Windsor et Newton. — Papiers à dessin. — Toile à calquer. — Presses à copier, etc. — **Eau de Cologne de qualité supérieure ; cachou anglais, etc., etc.**

Au même magasin : un solde de cigarettes en liquidation, cédées à un très-bas prix. — Pipes bruyères, etc.

Débit de papier timbré.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE.